

Questions orales

LES PENSIONS

L'INCIDENCE DE LA MODIFICATION DE L'INDEXATION

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances, qui n'est pas sans savoir que sa proposition budgétaire visant à supprimer l'indexation des pensions aura de graves répercussions pour la plupart des pensionnés. Le ministre n'ignore pas non plus qu'un Canadien dans la cinquantaine qui planifie en vue de sa retraite peut s'attendre, à cause de l'inflation et de la réduction des pensions, à toucher une pension équivalant à la moitié à peu près de ce qu'il touche aujourd'hui en dollars réels. Le ministre des Finances ne conviendra-t-il pas que l'idée de supprimer l'indexation des pensions revient tout simplement à accabler les bénéficiaires de la sécurité de la vieillesse?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je vais être très clair pour que le député n'induisse pas en erreur les gens qui nous regardent à la télévision. L'indexation sera modifiée. Il existera toujours une très forte assurance pour le cas où l'inflation atteindrait éventuellement des taux élevés. Nous tenons compte des préoccupations des personnes âgées à l'égard des effets de l'inflation. Mais je tiens à rappeler au député que les Canadiens âgés s'inquiètent beaucoup de l'effet que les déficits et la dette ont déjà eu dans le passé sur les taux d'inflation. Par conséquent, je les crois disposés à consentir un petit sacrifice et à faire leur part pour combattre l'inflation et cela, par la compression de la dette élevée.

LE BUDGET LIBÉRAL—LES DÉCLARATIONS DES MINISTRES ACTUELS

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, le 29 juin 1982, en réponse à l'intention de M. MacEachen de désindexer les pensions, le ministre des Finances a déclaré:

... (le ministre *va*) sacquer ceux qui sont le plus durement touchés au sein de notre économie, les économiquement faibles et les retraités.

Est-ce que le ministre est d'accord avec ce que déclarait le même jour la député de Kingston et les Îles, à propos de la même mesure budgétaire, c'est-à-dire:

La mesure la plus mesquine de son budget d'hier soir a été de réduire sensiblement l'indexation des pensions de sécurité de la vieillesse pour ceux qui ne touchent pas la prestation de supplément de revenu garanti.

Est-ce que le ministre des Finances ne veut pas reconnaître que le gouvernement «sacque» effectivement les retraités de la vieillesse?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a oublié de replacer cette déclaration dans son cadre.

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): A l'époque, le taux d'inflation atteignait...

M. Blaikie: Ne faites pas l'hypocrite!

M. le Président: A l'ordre. Il est raisonnable je pense qu'on puisse entendre et les questions et les réponses. Tous les députés de la Chambre—spécialement du côté où je regarde—doivent s'abstenir de termes antiréglementaires.

● (1440)

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Permettez-moi de recommencer, monsieur le Président. Il faudrait se reporter à la situation qui existait à l'époque. Nous avons un rythme

d'inflation qui, si j'ai bonne mémoire, était voisin de 11 p. 100. Le gouvernement de l'époque avait l'intention de rabaisser à 6 p. 100 le taux de l'indexation. C'était donc cinq points qu'il enlevait à la sécurité de la vieillesse. Ce que nous disons ici aujourd'hui, c'est que le taux d'inflation a baissé et que nous voulons le garder bas. Une des façons d'y parvenir, c'est de réduire la taille du déficit, de reprendre la dette en main, de supprimer ces pressions permanentes...

M. Broadbent: Sur le dos des retraités.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Si l'honorable chef du Nouveau parti démocratique veut bien écouter, il apprendra que ce que nous cherchons à faire, c'est de supprimer les pressions engendrées par l'inflation, qui sont à l'origine du problème dont nous essayons de protéger les Canadiens.

M. Broadbent: Et ce sont les retraités qui en feront les frais.

* * *

[Français]

LE BUDGET

LES PERSONNES ÂGÉES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Ce dernier, le 26 juillet, à Sherbrooke, a dévoilé ses engagements à l'endroit des personnes âgées, et je cite le premier engagement: premièrement, rétablir la pleine indexation au coût de la vie des pensions de sécurité de la vieillesse à compter du 1^{er} janvier 1985. Est-ce que le premier ministre peut expliquer aujourd'hui aux personnes âgées au Canada comment il se fait qu'il a laissé son ministre des Finances ne pas respecter ses engagements à l'endroit des personnes âgées et, de plus, a permis à son ministre des Finances d'éliminer une partie de l'indexation qui aura pour conséquence de faire perdre 54 dollars par mois aux personnes âgées au Canada?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je voudrais dire au député que lorsqu'on considère l'indexation totale des pensions de vieillesse, on constate que l'indexation totale demeure pour les pensionnés qui ont le supplément de revenu garanti.

M. Turner (Vancouver Quadra): Mais pas pour le reste.

M. Epp (Provencher): Je comprends cela, John.

M. Turner (Vancouver Quadra): Alors dites-le.

M. Epp (Provencher): En outre, je voudrais dire au député qu'il devrait remonter, par exemple, à 1982 et à la discussion qu'il y avait eue à cette époque lorsque l'ancien gouvernement avait imposé les 6 et 5 p. 100. A l'époque, la dette était estimée à 10.9 milliards. On nous a ensuite annoncé qu'elle passait à 19.6 milliards. Voilà le genre de mesure que le gouvernement prenait à cette époque. Aujourd'hui, nous envisageons un déficit d'environ 35 milliards de dollars. La meilleure protection que l'on puisse offrir à une personne qui touche des prestations de sécurité de la vieillesse, c'est certainement de tout faire pour maîtriser le déficit de façon à ce que les sommes considérables qui...